

## Éoliennes. Vent de colère à Paris



Les anti-éoliens ont réclamé, hier, la suspension immédiate du programme de développement des sites prévu par le Grenelle de l'environnement.

Alors que s'ouvre la semaine prochaine le débat parlementaire sur la première loi Grenelle, qui prévoit notamment de porter en 2020 à 10 % la production d'électricité par les éoliennes, de nombreux villages de l'est de la France, de l'ouest et de Picardie notamment, sont montés à la capitale, hier, pour exprimer leur indignation.

Un millier de protestataires environ - 700 selon la police - ont répondu à l'appel du « Collectif du 4 octobre », créé opportunément par la Fédération environnement durable (160 associations) et de nombreuses organisations de défense du patrimoine pour « faire cesser le scandale des éoliennes ».

Le cortège a défilé jusqu'au ministère du Développement durable

auquel il a remis son cahier de doléances et ses revendications.

### « Une rentabilité scandaleuse »

Pour les manifestants, il s'agit en priorité d'obtenir la suppression définitive de l'obligation d'achat de l'électricité éolienne par EDF à un tarif garanti, qui constitue selon eux « une rentabilité scandaleuse pour quelques promoteurs ».

Ils ont également réclamé la suspension immédiate de toute nouvelle implantation, sur terre et en zone littorale, et l'application « de la règle normale des installations industrielles classées aux éoliennes », à savoir la réglementation ICPE qui s'applique généralement aux équipements potentiellement dangereux.